

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 13 OCTOBRE 2020

L'ordre du jour était le suivant:

- 1-Approbation des PV des 21/10/2019; 17/04/2020 ; 06/05/2020; 27/05/2020 ; 09/07/2020 et 24/08/2020.
- 2-Gestion de la crise sanitaire
- 3-Présentation du rapport annuel 2019 du CHSCT
- 4-Présentation des rapports de visite de l'ISST
- 5-Synthèse des registres SST, fiches de signalement et accidents de service
- 6-Point sur les formations 2020 et reconduction pour 2021
- 7-Finalisation sur le budget 2020 et reconduction des achats de matériel ergonomique sur recommandation du médecin de prévention
- 8-Changement des horaires d'accueil de Vaison et Valréas
- 9-Point expérimentation nouveaux horaires de la cité administrative
- 10-Questions diverses

Les trois organisations syndicales représentatives du département ont chacune lu leur déclaration liminaire (la nôtre est jointe à ce compte-rendu). Devant le scepticisme des OS sur le plan de relance annoncé par le gouvernement, le Directeur a évoqué les 4 milliards prévus pour la rénovation des bâtiments publics.

Concernant la mise en place du NRP, il nous a indiqué que c'est le CTL qui serait exclusivement et pleinement informé et qu'en aucun cas il n'y aurait de mobilité forcée !!!

Des visites par le service RH ont été organisées sur les trésoreries impactées dès 2021 par le NRP, à savoir Vaison, Valréas et Bollène. Le Directeur nous a informé que le transfert du recouvrement de la trésorerie de l'Isle sur la Sorgue, initialement prévu pour janvier 2021 sera reporté en 2022 suite à des problèmes techniques.

1-Approbation des PV à l'unanimité.

2-Crise sanitaire

Le Directeur a fait un point sur la situation sanitaire du département. Le taux d'incidence s'élève, à ce jour, à 140/100 000 habitants contre 2 au début du mois de juillet.

102 personnes sont hospitalisées dont 12 en réanimation et on déplore 77 décès depuis le début de la crise sanitaire.

De nouvelles fiches de procédure ont été aménagées. En cas de dépistage, il est important de communiquer aux chefs de service la date du test et son résultat. Le relevé microbiologique doit être adressé au seul médecin de prévention.

Nous vous rappelons, qu'en cette période de retour en force de l'épidémie, il est essentiel de porter le masque et de respecter les gestes barrières.

Concernant le télétravail, le Directeur nous a indiqué avoir demandé aux chefs de service de faire preuve de bienveillance, tout en rappelant que la répartition des PC portables se ferait en fonction des tâches et des charges du service.

Sur les 149 PC attendus, 20 ont été livrés le 12/10/2020.

Concernant les télétravailleurs conventionnels 2020 ils pourront être dotés s'ils accomplissent des missions prioritaires.

3-Rapport annuel

Le rapport annuel a été présenté et n'appelle aucune remarque particulière.

4-Présentation des rapports de visite de l'ISST

L'ISST s'est rendue au CH d'Avignon et au CHS de Montfavet.

Plusieurs dysfonctionnements ont été soulevés mais, à ce jour, il semblerait qu'aucune solution n'ait été apportée aux problèmes soulevés.

Dans un des services, le courrier est ouvert dès réception et sans attendre le délai de 24H préconisé.

La Direction va prendre l'attache du médecin de prévention pour savoir si ce délai est toujours de rigueur du fait du port du masque obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2020.

5-Synthèse des registres SST, fiches de signalement et accidents de service

Des problèmes de nettoyage ont été consignés dans le registre. La Direction fera un rappel sur le nettoyage des points de contact par le personnel chargé du ménage et également un rappel aux agents concernant le nettoyage quotidien de leur bureau avec des produits adaptés.

La Direction a rappelé que pour les achats d'appoint de gel hydroalcoolique, les chefs de service devaient utiliser la carte achat. En revanche, pour les commandes importantes, ils devaient s'adresser au BIL suffisamment en avance.

Concernant les problèmes de sanitaires du SIP d'Avignon, il a été décidé que les toilettes du 1^{er} étage seraient réservées aux collègues féminines et celles du second étage aux collègues masculins.

Un questionnaire sur la fermeture des portes coupe-feu en ces temps de pandémie: la DG a considéré qu'il convenait de privilégier la sécurité incendie et de les maintenir fermées.

Cette année, un seul signalement a été effectué. Ceci peut s'expliquer par la fermeture des services pendant le confinement et par la présence des vigiles qui devrait être maintenue jusqu'en janvier 2021.

Aucun accident de service n'a été constaté cette année.

6-Point sur les formations 2020 et reconduction pour 2021

De nouvelles consignes vont être diffusées concernant les exercices d'évacuation au vu des contraintes sanitaires.

Certaines formations seront reportées en fin d'année voire en 2021.

7-Finalisation sur le budget 2020 et reconduction des achats de matériel ergonomique sur recommandation du médecin de prévention

Le solde du budget (12 538€) devrait permettre l'achat d'une réserve de masques chirurgicaux et de masques inclusifs.

Il a été décidé également un co-financement pour équiper en stores intérieurs les sites avignonnais de la Paierie, du CDIF et du SPF.

Il est prévu également l'achat de matériel ergonomique (bras).

8- Changement des horaires d'accueil de Vaison et Valréas

Les syndicats ont rappelé leur opposition aux modifications des horaires d'accueil. Cette position s'explique par le fait que nous ne cautionnons pas les réductions d'horaires d'accueil du public motivées uniquement par le fait que les collègues ne sont plus en capacité d'assurer la totalité des tâches par manque d'effectifs.

De plus, il a été soulevé un problème concernant la sécurité des agents qui seraient amenés à prendre leur pause méridienne en dehors de la plage variable en raison d'une réception qui se prolongerait au-delà de 13H.

Le Directeur nous a indiqué que les agents seraient couverts par leurs chefs de service et que cela serait traité au cas par cas....

9- Point expérimentation nouveaux horaires de la cité administrative

En l'absence de documents produits par la Direction, cette question n'a pu être évoquée.

10- Questions diverses

Des visites de service dans le cadre du CHSCT seront organisées en 2021 selon un calendrier qui sera établi en accord avec les membres du CHSCT.

En dehors des réunions plénières, des réunions informelles hebdomadaires des membres du CHSCT pourraient être organisées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Les membres du CHSCT de la CGT restent à votre disposition et à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants CGT : Eve PUCHEU, Pascale GUILLLOT